



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre l'épidémie de covid-19 outre-mer

Question au Gouvernement n° 2842

Texte de la question

LUTTE CONTRE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 OUTRE-MER

M. le président. La parole est à M. Philippe Michel-Kleisbauer.

M. Philippe Michel-Kleisbauer. Je pose cette question au nom de Justine Bénin, députée de Guadeloupe, qui y associe notre collègue Max Mathiasin.

Madame la ministre des outre-mer, le monde entier est confronté à une crise sanitaire sans précédent et, plus que jamais, la pandémie en cours accentue les inégalités sociales, territoriales et économiques. Ce constat est particulièrement vrai pour nos outre-mer, et singulièrement pour la Guadeloupe, où le seuil épidémique a été franchi il y a maintenant deux semaines.

Vous connaissez bien les difficultés de la Guadeloupe : la fragilité de son système de santé, les problèmes liés à l'accès aux soins, à l'insularité, à l'emploi ou encore à la couverture numérique.

Nos personnels soignants et nos populations sont inquiets. Ils s'interrogent légitimement sur leur capacité à affronter l'épidémie. Masques, gants, respirateurs : la Guadeloupe, comme tous les autres territoires d'outre-mer, ont plus que jamais besoin de moyens massifs pour répondre à la crise sanitaire.

Les outre-mer ont besoin d'être rassurés. Pouvez-vous garantir l'envoi de matériels et de ressources humaines supplémentaires ? Pouvez-vous également préciser les missions du porte-hélicoptère *Dixmude* qui sera mobilisé aux Antilles ?

Par ailleurs, à la crise sanitaire s'ajoute une crise économique et sociale, sur un territoire qui connaît déjà un chômage bien plus élevé qu'ailleurs. Si nous saluons tous les efforts du Gouvernement visant à soutenir les entreprises en difficulté, il est nécessaire d'étendre cette action aux outre-mer. En effet, il apparaît sur le terrain qu'un grand nombre de TPE sont exclues des dispositifs, du fait de la complexité des critères, notamment en matière de charges sociales et fiscales.

Madame la ministre, pouvez-vous garantir que le Gouvernement s'engagera pleinement pour soutenir l'économie et les emplois des outre-mer ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

Mme Annick Girardin, ministre des outre-mer. Monsieur le député, notre pays, vous l'avez souligné, est aujourd'hui frappé par une crise mondiale et les territoires d'outre-mer ne sont malheureusement pas épargnés.

Je comprends la préoccupation des députés de Guadeloupe, Justine Bénin et Max Mathiasin, que je partage. C'est la raison pour laquelle nous sommes intervenus très vite. Notre priorité était d'empêcher la circulation du virus dans les territoires ultramarins, où, une fois prises, les décisions nationales ont été appliquées immédiatement, alors que l'épidémie n'y était pas au même stade que dans l'hexagone : seuls quelques cas y avaient été recensés.

Des mesures spécifiques aux territoires d'outre-mer ont été également décidées. Nous avons rigoureusement limité les vols en leur direction. Les passagers qui y arrivent y subissent une quatorzaine stricte, à domicile ou au sein de structures collectives. Nous avons également mis en place le couvre-feu, notamment en Guadeloupe. Les moyens sanitaires ont été renforcés et continuent de l'être. C'est ainsi que quinze respirateurs sont arrivés en Guadeloupe, pour augmenter le nombre de lits de réanimation, ainsi que vingt-trois professionnels de santé issus de la réserve sanitaire. À l'heure actuelle, quinze patients sont hospitalisés en réanimation en Guadeloupe, pour trente-neuf lits équipés. Les semaines à venir verront une montée en puissance des moyens fournis. Nous serons à la hauteur de la réponse à apporter.

Le porte-hélicoptères *Dixmude*, qui arrivera dans quelques jours en Guadeloupe, en Martinique et sur l'ensemble des Antilles-Guyane – il lui faut douze jours pour traverser l'Atlantique – transporte du matériel, notamment plus d'un million de masques. Ce porte-hélicoptères permettra évidemment de procéder aussi à des évacuations sanitaires par voie aérienne.

J'ai enfin demandé, s'agissant des mesures économiques, la création de cellules d'urgence, pilotées, dans chaque territoire d'outre-mer, par le préfet : nous procéderons à du cas par cas. Nous l'avons déjà fait et continuerons de le faire. Je suis, en permanence, en contact avec tous les élus. Comme le Président de la République et le Premier ministre, je tiens à rappeler que les outre-mer sont une préoccupation de tout le Gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Michel-Kleisbauer](#)

Circonscription : Var (5^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2842

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 avril 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 avril 2020](#)